

TABLEAU DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 avril 2018

N°	Objet
DELIB 18-04-17-22	<i>Compte administratif 2017.</i>
DELIB 18-04-17-23	<i>Compte de gestion 2017.</i>
DELIB 18-04-17-24	<i>Fixation des taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2018.</i>
DELIB 18-04-17-25	<i>Affectation des résultats du compte administratif 2017 de la commune.</i>
DELIB 18-04-17-26	<i>Budget primitif 2018 - Modalité de vote.</i>
DELIB 18-04-17-27	<i>Budget primitif 2018.</i>
DELIB 18-04-17-28	<i>Subventions 2018.</i>
DELIB 18-04-17-29	<i>Crédit alloué aux écoles pour l'acquisition des fournitures scolaires en 2018.</i>
DELIB 18-04-17-30	<i>Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine.</i>
DELIB 18-04-17-31	<i>Désaffiliation au Centre de Gestion 59 de la Communauté Urbaine de Dunkerque.</i>
DELIB 18-04-17-32	<i>Lutte contre la précarité énergétique / Achat groupé d'énergie - Convention de partenariat pour le relais communal.</i>
DELIB 18-04-17-33	<i>Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme intercommunal de la Porte du Hainaut.</i>

2018.04.17.22

Nombre de membres en exercice : 27.....
 Nombre de membres présents : . 19
 Procurations : 7
 Nombre de suffrages exprimés : 25
 VOTES : Contre 0. Abstentions : 0.
 Pour 25
 Date de convocation : 11 avril 2017

Séance du 17 avril 2018, 18H00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean Michel FOURMAUX, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Patrick KOWALCZYK, Maire d'ABSICON, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré;
Décide par 25 voix pour
 1° de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
<i>Résultats reportés.....</i>		217 451.02		1 067 077.66		1 284 528.68
<i>Opérations de l'exercice</i>	2 856 862.48	3 115 760.79	637 195.65	978 001.29	3 494 058.13	4 093 762.08
<i>Rattachements</i>						
<i>TOTAUX</i>	2 856 862.48	3 333 211.81	637 195.65	2 045 078.95	3 494 058.13	5 378 290.76
<i>Résultats de clôture</i>		476 349.33		1 407 883.30		
<i>Reste à réaliser</i>			2 091 352.00	668 252.00	2 091 352.00	668 252.00
<i>TOTAUX CUMULES</i>		476 349.33	2 728 547.65	4 121 214.25	5 585 410.13	6 046 542.76
<i>RESULTATS</i>		476 349.33		1 392 666.60		461 132.63

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci dessus

5°

Ont signé au registre des délibérations : MM KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.



Pour expédition conforme,
 Le Président,

DELIBERATION
du Conseil Municipal
concernant l'approbation du COMPTE DE GESTION

dressé par Madame DERONNE, Receveur

N° 2018.04.17.23

L'an deux mille dix huit, le dix sept avril à dix huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick KOWALCZYK, Maire.

Nombres de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2018

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONNOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte) , BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant QUE TOUT EST REGULIER

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare par **26 voix pour** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures



Pour expédition conforme :

Le Maire,

Patrick KOWALCZYK

COMMUNE d'ABSCON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 avril 2018

DÉLIBÉRATION N° 2018.17.04.24

Nombre de Conseillers en exercice : 27 présents:19, votants : 26

Le dix sept avril deux mil dix huit à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ABSCON s'est rassemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick KOWALCZYK, Maire, après convocation légale faite le 11 avril 2018.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte), BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

OBJET: FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2018

Exposé :

Il est proposé au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et de valider les produits attendus comme suit :

Taxe	Bases d'imposition prévisionnelles	Taux	Produits
Habitation	3 364 000	13,60	457 504
Foncière bâtie	2 182 000	18,09	394 724
Foncière non bâtie	48 500	59,96	29 081
TOTAL à l'article 7311	>>>	>>>	(A) 881 309

Allocations compensatrices versées par l'État :

- Compensation au titre des exonérations de taxe foncière (article 74834) 5 727
- Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation (article 74835) 83 872
- Soit au total (B)89 599

Recette totale (A + B) 970 908 €

Décision du Conseil :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les taux d'imposition communaux tels qu'ils apparaissent dans l'exposé.

Fait en séance les, jour, mois et an que dessus.

Et ont signé les membres présents
Pour copie conforme



Le Maire,
Patrick KOWALCZYK

COMMUNE d'ABSCON

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 avril 2018**

DÉLIBÉRATION N° 2018.17.04.25

Nombre de Conseillers en exercice : 27 présents:19, votants : 26

Le dix sept avril deux mil dix huit à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ABSCON s'est rassemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick KOWALCZYK, Maire, après convocation légale faite le 11 avril 2018.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte), BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

OBJET: AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE

Vu, l'instruction M14,

Vu, les Budgets de l'exercice 2017 approuvés

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2017

Adopte par 26 voix pour l'affectation des résultats comptables du compte administratif comme suit :

1°) Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2017

TOTAL DES CHARGES : 637 195.65 €

TOTAL DES PRODUITS : 978 001.29 €

RESULTAT : 340 805.64 €

Résultat antérieur : 1 067 077.66 €

RESULTAT CUMULE : 1 407 883.30 €

Reports de dépenses : 2 091 352.00 €

Reports de Recettes : 668 252.00 €

RESULTAT CUMULE AVEC RESTES A REALISER : - 15 216.70 €

2°) Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

TOTAL DES DEPENSES : 2 856 862.48 €

TOTAL DES RECETTES : 3 115 760.79 €

RESULTAT : 258 898.31 €

3°) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

cpte 12 Résultat N (déficit) ou Résultat N (excédent) cpte12
cpte 12 Résultat antérieur (déficit) ou Résultat antérieur (excédent) cpte110 217 451.02 €

RESULTAT A AFFECTER : 476 349.33 €

Affectation par ordre de priorité

- couverture du déficit d'exploitation ou besoin d'autofinancement par réduction des charges XXXXXXXX
- couverture du besoin de financement Cpte 1068 15 216.70 €
- autofinancement complémentaire Cpte 106 XXXXXXXX
- report à nouveau Cpte 110 461 132.63 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Et ont signé les membres présents

Pour copie conforme



Le Maire,

Patrick KOWALCZYK

COMMUNE d'ABSCON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 avril 2018

DÉLIBÉRATION N° 2018.17.04.26

Nombre de Conseillers en exercice : 27 présents:19, votants : 26

Le dix sept avril deux mil dix huit à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ABSCON s'est rassemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick KOWALCZYK, Maire, après convocation légale faite le 11 avril 2017.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONNOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte), BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2018 – MODALITÉ DE VOTE

Exposé

Il est proposé le vote du budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et avec opérations pour la section d'investissement.

Ce choix permet au Maire d'effectuer des virements à l'intérieur de chaque chapitre en section de fonctionnement et à l'intérieur de chaque opération en section d'investissement.

Les chapitres de la section de fonctionnement sont ceux détaillés ensuite pour ce qui est des dépenses :

- 011 : charges à caractère général : comptes 60, 61, 62 (sauf 621), 635 et 637,
- 012 : charges de personnel et frais assimilés : comptes 621, 64, 631 et 633,
- 014 : atténuation de produits : comptes 70389, 70619, 739, 7419 et 762,
- 65 : autres charges de gestion courante
- 66 : charges financières
- 67 : charges exceptionnelles
- 022 : dépenses imprévues,
- 023 : virement à la section d'investissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Adopté par 26 voix.

Fait en séance les, jour, mois et an que dessus.

Et ont signé les membres présents

Pour copie conforme



Le Maire,

Patrick KOWALCZYK

COMMUNE d'ABSCON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 avril 2018

DÉLIBÉRATION N° 2018.17.04.27

Nombre de Conseillers en exercice : 27 présents:19, votants : 26

Le dix sept avril deux mil dix huit à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ABSCON s'est rassemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick KOWALCZYK, Maire, après convocation légale faite le 11 avril 2018.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte), BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2018

L'équilibre budgétaire est un exercice compliqué compte tenu des contraintes financières que nous subissons depuis plusieurs années et plus particulièrement avec la baisse de la dotation forfaitaire qui passe de 859 K€ en 2013 à 679 K€ en 2018 et qui devrait se poursuivre jusqu'en 2020. Nous devons donc tenir compte de ce critère important et en anticiper les effets futurs. Les efforts doivent se porter que sur les charges de fonctionnement pour conserver une marge d'autofinancement suffisante.

Après avis favorable de la commission des finances, l'accent sera donc mis une fois de plus sur la réduction des charges à caractère général.

Voici de manière synthétique la proposition budgétaire 2018 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Libellés	Prévisions 2017	Réalisations 2017	Prévisions 2018
011- charges à caractère général	735 260	683 986	684 610.00
012 – charges de personnel	1 623 000	1 620 396	1 516 500.00
014 – Atténuations de produits	12 701	11 966	26 000.00
65 – autres charges de gestion courante	429 504	429 453	287 430.00
66 – charges financières	14 671	14 671	12 897.08
67 – charges exceptionnelles	8 076	1 508	2 600.00
022 – dépenses imprévues		0	0
023 – virement à la section d'investissement	320 056		714 061.65
042 – opérations d'ordre entre section	94 882	94 882	70 326.62
TOTAUX	3 238 150	2 856 862	3 314 425.35

Recettes

Libellés	Prévisions 2017	Réalisations 2017	Prévisions 2018
013 – atténuation de charges	22 000	21 468	15 000.00
70 – produits des services	126 048	139 894	123 800.00
73 – impôts et taxes	1 498 629	1 511 553	1 496 244.00
74 – dotations et participations	1 290 994	1 308 027	1 130 532.00
75 – autres produits de gestion courante	80 828	78 618	78 100.00
77 – produits exceptionnels	2 200	26 519	9 400.00
042 – opérations d'ordre entre section	29 683	29 681	217.35
002 – Résultat reporté	217 451	217 451	461 132.00
TOTAUX	3 267 833	3 333 211	3 314 425.35

La section de fonctionnement s'équilibre à 3 314 425.35 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

En matière d'investissement, l'année 2018 sera principalement consacrée aux trois gros chantiers entrepris en 2017 (Réhabilitation du Moulin d'Or en salle polyvalente et associative, construction du pôle culturel et services enfance jeunesse et les deux phases de remplacement de l'éclairage public par des Leds. Le financement de ces trois chantiers sera assuré par les subventions obtenues et à venir, la dotation de soutien à l'investissement des communes de la CAPH et l'autofinancement que la commune s'est constitué ces quatre dernières années.

Le préfinancement de la TVA et de certaines subventions sera assuré par une ligne de trésorerie.

Cette solution a le double avantage d'une grande souplesse dans la mobilisation et le remboursement des fonds et par conséquent de limiter les frais financiers.

Vue d'ensemble

Libellés	Dépenses	Recettes
Opérations d'équipement y compris restes à réalisés	3 811 398.00	
Remboursement d'emprunts	31 510.00	
Excédent reporté		1 407 883.30
Dépôts et cautionnements	1 000.00	
Emprunt		116 637.78
Fonds de compensation de la TVA		27 590.00
Taxe d'urbanisme		4 252.00
Excédent de fonctionnement capitalisé		15 216.00
Subventions d'investissement y compris restes à réaliser		1 488 158.00
Virement de la section de fonctionnement		714 061.65
Amortissements des immobilisations incorporelles		70 326.62
Opérations d'ordre de transfert entre sections	217.35	
Opérations patrimoniales	36 894.00	36 894.00
Totaux	3 881 019.35	3 881 019.35

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 3 881 019.35 €

Opérations

Libellés	Dépenses	Recettes
105 – Centre Administratif	8 500	
212 – Cimetière	3 500	
213 – Services techniques	17 600	
260 – Ancien Café restaurant – Réhabilitation en salle des fêtes et asso	827 656	
265 – Eclairage Public	329 269	
269 Divers Travaux de voirie	9 000	
273 – bibliothèque et espace public de lecture	2 605 873	
279 – Divers travaux de bâtiments	10 000	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Adopte par 26 voix le budget primitif 2018.

Fait en séance les, jour, mois et an que dessus.

Et ont signé les membres présents

Pour copie conforme



Le Maire,
Patrick KOWALCZYK

COMMUNE d'ABSCON

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 avril 2018**

DÉLIBÉRATION N° 2018.17.04.28

Nombre de Conseillers en exercice : 27 présents: 19, votants : 26

Le dix sept avril deux mil dix huit à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ABSCON s'est rassemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick KOWALCZYK, Maire, après convocation légale faite le 11 avril 2018.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONNOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte) , BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

SUBVENTIONS 2018 :

Il est nécessaire comme chaque année à la même période de déterminer les subventions communales.

Il est proposé de fixer les subventions annuelles 2018 comme suit :

Bénéficiaires	Votes 2017	proposition 2018
Associations d'Abscon hors évènements		
Jeunesse Sportive d'Abscon	6 825	7 825
Harmonie Municipale (fonctionnement)	4 230	4 230
Harmonie Municipale (école de musique)	1 760	1 760
Bibliothèque Municipale - Lecture pour Tous	3 875	1 995
Amicale laïque mixte Jules Ferry	2 770	2 770
Judo-Club	3 150	3 450
Club de Judo Vogt	2 850	2 850
Abscon en Fête	1 990	2 290
Sokol Fait	1 790	1 790
Société de Javelot "La Belle Plume"	1 570	1 570
Les ARCHERS D' ABSCON	200	300
Association Tennis Abscon	1 520	1 520
FAN 2 DANSE	1 520	1 620
Société de Tir Absconnaise	1 160	1 160
Club "Restons Jeunes"	1 000	1 000
Anciens Combattants et Victimes de Guerre	950	950
Pétanque Absconnaise	950	1 000
Abscon Histoire Locale et Généalogie	840	840
Club de Couture et Travaux d'Aiguilles	780	780
Société de Ball-Trap d'Abscon - Mastaing	570	570
Step Dance Abscon	1 040	1 140
Amicale des Donneurs de Sang	0	0
Société de Chasse	490	490
Club des Supporters "Allez V.A.F.C."	460	460
association de chasse des peuplier	375	375
As. Des Parents et Amis de l'école du Chaufour	300	400
As. Des Parents et Amis de l'école Jules Ferry	580	680
Abscon Marche	1 240	1 300
Dynamique Interprofessionnelle d'Abscon	280	0
Club Inter Races de Chiens de Bergers	245	245
OCCE J. Beauvillain classe de découverte	13 500	13 200
Les Amis du tarots Absconnaise	250	300
Les dix petits doigts	200	500
USEP MARIUS ASSEZ	215	215
Total	59 475	59 575

Associations d'Abscon pour certains évènements ou achats ponctuels	Votes 2017	proposition 2018
Abscon en Fête (festivités du 8 mai)	5 000	0
Total	5 000	0

Associations et organismes extérieurs	Votes 2017	proposition 2018
Papillons Blancs de Denain	415	415
Secours Catholique, antenne de Denain	200	200
Restaurants du Cœur du Hainaut-Cambrésis	400	400
Union des Délégués Départementaux de l'E.N.	100	100
Association du Grand Prix de Denain	190	190
La Coccinelle à Denain	490	490
Union Départ. Sapeurs-Pompiers du Nord	50	50
Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Somain	130	130
Association Prévention Routière	115	115
Total	2 090	2 090

Récapitulation

Bénéficiaires	Votes 2017	proposition 2018
Associations d'Abscon hors évènements	59 475	59 575
As. Abscon pour certains évènements ou achats ponctuels	5 000	0
Associations et organismes extérieurs	2 090	2 090
Total	66 565	61 665
Crédit non affecté	1 435	335
Crédit inscrit à l'article 6574	68 000	62 000

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède à un vote distinct pour chaque association :

- Il adopte à l'unanimité, l'attribution des subventions telles qu'elles sont proposées sauf pour les attributions suivantes : Les Papillons blancs de Denain, Le secours catholique, antenne de Denain, les DDEN, les Restaurants du cœur du Hainaut Cambrésis, l'Association du grand prix de Denain, La Coccinelle de Denain, l'Union départementale des sapeurs pompiers du Nord, de l'Amicale des Jeunes Sapeurs Pompiers de Somain, l'Association Prévention routière, pour lesquelles il y a eu 2 voix contre (Jean Marie GARY (2 voix).

N'ont pas participé au vote pour certaines attributions :

- Harmonie Municipale : MM FOURMEAUX, GARY, HAZARD.
- Bibliothèque municipale- Lecture pour tous : Mme DANIELEWSKI.
- Amicale Laïque Mixte Jules Ferry : MM CACHERA, LESIEUR.
- Abscon en Fête : MM NEVE.
- Société de Javelot « La belle Plume » MM CACHERA, STEUX
- Union des délégués Départementaux de l'E.N : MM DANIELEWSKI, STEUX.

Il est également proposé d'une manière générale de reconduire le principe de ne pas donner de suite aux diverses sollicitations d'organismes, fondations et associations extérieures à la commune.

Un crédit de 62.000 € est inscrit à l'article 6574, chapitre 65 de la section de fonctionnement du budget primitif 2018

Fait en séance les, jour, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents
Pour copie conforme



Le Maire,
Patrick KOWALCZYK

COMMUNE d'ABSCON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 avril 2018

DÉLIBÉRATION N° 2018.17.04.29

Nombre de Conseillers en exercice : 27 présents:19, votants : 26

Le dix sept avril deux mil dix huit à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ABSCON s'est rassemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick KOWALCZYK, Maire, après convocation légale faite le 11 avril 2018.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte), BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

CRÉDIT ALLOUÉ AUX ÉCOLES POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES SCOLAIRES EN 2018 :

Monsieur le Maire rappelle pour mémoire, le montant la dotation annuelle pour l'achat des fournitures scolaires fixé en 2017 soit 38 € par enfant.

Après avis favorable de la Commission des Finances, il est proposé de reconduire la même attribution pour l'année 2018.

Écoles	Fournitures 2018	
	Nbre élèves	Crédit
Assez	193	7 334.00
Beauvillain	80	3 040.00
Ferry	227	8 626.00
TOTAUX	500	19 000.00

Colonne « nombre d'élèves » : il s'agit du nombre moyen d'élèves inscrits d'octobre à décembre 2017.

Les crédits sont ouverts à l'article 6067, chapitre 011 de la section de fonctionnement du budget 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte à l'unanimité la reconduction d'une dotation de 38€/enfant pour l'achat des fournitures scolaires dans les écoles publiques communales
- Les crédits sont ouverts au budget 2018.

Fait en séance les, jour, mois et an que dessus.

Et ont signé les membres présents

Pour copie conforme



Le Maire,
Patrick KOWALCZYK

COMMUNE d'ABSCON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 avril 2018

DÉLIBÉRATION N° 2018.17.04.30

Nombre de Conseillers en exercice : 27 présents:19, votants : 26

Le dix sept avril deux mil dix huit à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ABSCON s'est rassemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick KOWALCZYK, Maire, après convocation légale faite le 11 avril 2018.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONNOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte), BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE :

Monsieur le maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique. Compte tenu de l'ouverture en février 2019 du Pole médiathèque et service enfance jeunesse, il convient de recruter un agent bibliothécaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

1 - La création d'un emploi d'un agent bibliothécaire à temps complet à compter du 01 septembre 2018.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière culturelle, au grade d'Adjoint territorial du patrimoine.

2 - De modifier ainsi le tableau des emplois.

3 - D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait en séance les, jour, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents
Pour copie conforme



Le Maire,
Patrick KOWALCZYK

COMMUNE d'ABSCON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 avril 2018

DÉLIBÉRATION N° 2018.17.04.31

Nombre de Conseillers en exercice : 27 présents:19, votants : 26

Le dix sept avril deux mil dix huit à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ABSCON s'est rassemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick KOWALCZYK, Maire, après convocation légale faite le 11 avril 2018.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONNOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte), BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

DESAFFILIATION AU CENTRE DE GESTION 59 :

Monsieur informe l'assemblée que président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, affiliée volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord sollicite son retrait.

Conformément aux dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°85-643 du 26 juin 1985, il peut être fait opposition à la demande de la Communauté Urbaine de Dunkerque, soit :

- Par les deux tiers des collectivités et établissements publics affiliés, représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés,
- Par les trois quarts de ces collectivités et établissements publics représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires,

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- S'abstient à l'unanimité.

Fait en séance les, jour, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents
Pour copie conforme




Le Maire,
Patrick KOWALCZYK

COMMUNE d'ABSCON

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 avril 2018**

DÉLIBÉRATION N° 2018.17.04.32

Nombre de Conseillers en exercice : 27 présents:19, votants : 26

Le dix sept avril deux mil dix huit à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ABSCON s'est rassemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick KOWALCZYK, Maire, après convocation légale faite le 11 avril 2018.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte), BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE / ACHAT GROUPE D'ENERGIE - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR RELAIS COMMUNAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 1111-2 sur le principe de la libre administration,

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique sur la croissance verte,

Vu la délibération n° 2004/17B du Bureau Communautaire du 11 décembre 2017 concernant l'adhésion de la Porte du Hainaut à l'association Pôle Synéo pour le compte des communes souhaitant, sur la base du volontariat, mettre en place dans le cadre du Pacte Territorial et de la lutte contre la précarité énergétique une opération partenariale d'achat groupé d'énergie à destination des habitants du territoire,

Considérant que les dépenses d'énergie consacrées au logement constituent pour les ménages une part importante dans leur budget variant de 6 à 10% pour les familles les plus modestes et les bâtiments les plus anciens,

Considérant le souhait de la commune d'Abscon de lutter contre la précarité énergétique dans le cadre d'une utilisation rationnel d'énergie,

Considérant la volonté de la commune d'Abscon d'être le relais d'un dispositif innovant permettant de mutualiser les compétences et les moyens pour mettre en œuvre des outils contre la précarité énergétique, particulièrement sur le fait d'obtenir une offre tarifaire attractive pour la fourniture de gaz et d'électricité aux habitants qui en feront le choix,

Considérant que cette opération a une durée limitée dans le temps,

Considérant que sur la première mouture du dispositif d'achat groupé d'énergie proposée en 2017 les services du contrôle de légalité ont remis en cause le dispositif faute de mise en concurrence du courtier,

Considérant qu'un nouveau mode opératoire a été défini et que l'association sans but lucratif Pôle Synéo s'est vu confier la coordination de la démarche,

Considérant que le Pôle Synéo proposera une offre partagée de fourniture de gaz et d'électricité, mobilisera les citoyens sur les questions en lien avec l'énergie, promouvra les dispositifs locaux et nationaux de lutte contre la précarité énergétique existants et collaborera avec les acteurs locaux engagés sur le sujet,

Considérant que le déploiement de ce dispositif territorial mutualisé de lutte contre la précarité énergétique nécessite un relais informatif local,

Considérant qu'il est demandé à la commune d'Abscon ou via son centre communal d'Action Sociale, de permettre à Pole Synéo de déployer le dispositif auprès des habitants et de relayer certaines informations auprès des administrés.

Considérant que la commune d'Abscon souhaitant entrer dans le dispositif, sera étroitement associée à la mise en œuvre de l'opération envisagée dans un cadre partenarial,

Considérant que ce partenariat s'inscrit dans une convention bipartie (Commune et Pôle Synéo) fixant précisément les obligations respectives des parties ainsi que les conditions opérationnelles de la démarche qui s'inscrit dans le cadre d'une action collective d'envergure en faveur du développement durable.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'annuler la délibération municipale du 19 février 2017 qui autorisait une convention de partenariat pour l'achat groupé d'énergie avec comme signataire le courtier notamment,
- D'autoriser la mise en place de l'opération mutualisée d'achat groupé d'énergie à destination des foyers de la commune d'Abscon dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique,
- De confier la mise en œuvre de ce dispositif à l'association Pôle Synéo,
- D'autoriser la promotion de l'opération visant à inciter les habitants à adhérer au dispositif et ainsi permettre par l'effet de masse, de négocier au travers de la procédure de mise en concurrence, un prix de vente attractif de l'électricité et du gaz.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention Bipartie dont le projet est annexé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte l'ensemble des propositions par 23 voix et trois abstentions (MM STEUX Christian, DANIELELSKI Viviane, NEVE Michèle).

Fait en séance les, jour, mois et an que dessus.

Et ont signé les membres présents
Pour copie conforme



Le Maire,

Patrick KOWALCZYK

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Patrick Kowalczyk', is written over the printed name and extends upwards and to the left.

COMMUNE d'ABSCON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 avril 2018

DÉLIBÉRATION N° 2018.17.04.33

Nombre de Conseillers en exercice : 27 présents:19, votants : 26

Le dix sept avril deux mil dix huit à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ABSCON s'est rassemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick KOWALCZYK, Maire, après convocation légale faite le 11 avril 2018.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. KOWALCZYK Patrick, FOURMAUX Jean Michel, CACHERA Marc, MORTELETTE-BARBET Marie France, POULAIN Michel, BRABANT-TONNOIR Marie Claude, BOUGARAN-MOREAU Maryse, HAZARD Jean Pierre, DÉFOSSÉ Gilbert, GOMBERT Jean Claude, NESCELAIRE Daniel, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, LESIEUR-DENIS Brigitte, NEVE Michèle, TRZAN Jean Marc, NELAIN-WYART Christine (Arrivée en cours de réunion et a délibéré à partir du 3^{ème} point de l'ordre du jour), GARY Jean Marie, BRICOUT GRANATO Sophie, STEUX Christian.

Absents excusés : MM, ANDRIS-RAUX Régine, (Procuration à Mme MORTELETTE Marie France), MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth (Procuration à Mme LESIEUR Brigitte), BUCHART Jean Paul (Procuration à Mme BRABANT Marie Claude), GRODZISKI-KOPEC Valérie (Procuration à Mme BOUGARAN Maryse), DEBOFFE Nicolas (Procuration à M NESCELAIRE Daniel), SEULIN Jean Marc, (Procuration à M GARY Jean Marie), GIORGETTI Jean Marie (Procuration à Mme BRICOUT GRANATO Sophie)

Absents : MM DUPONT FREVILLE Stéphanie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur NESCELAIRE Daniel a été désigné secrétaire de séance.

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA PORTE DU HAINAUT :

Suite à l'arrêté préfectoral du 28 septembre 2015, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut a pris la compétence en matière de PLU. Suite à cela, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrit par le Conseil Communautaire de la CAPH le 19 octobre 2015. Une démarche co-constructive avec les 46 communes membres et les personnes publiques associées a alors été initiée, permettant d'échanger, de débattre, d'identifier les enjeux du territoire et de définir les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document politique est la clé de voute du PLUi. Il est la feuille de route du territoire à l'horizon 2030 dans lequel sont inscrits ses ambitions ainsi que ses objectifs.

Après un premier débat en Conseil Communautaire le 06 février 2017 sur les grandes orientations du PADD, une version plus développée a été présentée en conférence intercommunale d'urbanisme le 28 novembre 2017 puis débattue en Conseil Communautaire le 11 décembre 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment à l'article L153-12 du Code de l'Urbanisme, il convient que l'ensemble des conseils municipaux des communes membres débattent à leur tour sur les orientations du PADD.

Le projet soumis à ce jour s'articule autour de 2 grands objectifs : le développement économique et la croissance de la population. Il décline 4 grands axes, sous 2 ambitions :

- La Porte du Hainaut – Terre d'accueil et d'excellence entre forêts et rivières
 - o Axe 1 : Valoriser les atouts pour accompagner le développement économique et offrir un cadre de vie d'excellence et écoresponsable à nos habitants, entreprises et aux visiteurs
 - o Axe 2 : Neutraliser les vecteurs d'un regard négatif
- La Porte du Hainaut – Une mine de talents
 - o Axe 3 : Etre innovant et audacieux

- Axe 4 : Participer au dynamisme du Valenciennois, « bassin de vie » majeur de la Région Hauts de France

Rapport du débat au sein du Conseil Municipal :

Après avoir débattu, conseil municipal de la commune d'Abscon :

- Prend acte de la présentation des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Porte du Hainaut,
- Prend acte de la tenue ce jour, en séance, d'un débat portant sur les orientations générales du PADD du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Porte du Hainaut.

Fait en séance les, jour, mois et an que dessus.

Et ont signé les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Patrick KOWALCZYK



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Patrick Kowalczyk', is written over the official seal.